

LA PLUME DU LIFE



Édito

Les spécialistes commentent souvent l'extinction de la guildes des nécrophages ici en Afrique, là en Inde : loin de nous et avec des causes que l'on croit absente de nos territoires. Mais sommes-nous aussi sereins ? Les mêmes risques ne pèsent-ils pas aussi dans les Alpes, le Massif central ou les Pyrénées ?

Les partenaires du LIFE GYPACT ont bien identifié des risques et des actions conjointes sont mises en œuvre pour sécuriser les territoires, pour avoir des interfaces de dialogues et de sensibilisation des acteurs locaux et, en cas extrême, pour documenter des cas de destructions volontaires ou involontaires d'individus.

Pour se faire, nous travaillons localement ensemble avec les agriculteurs, les administrations, les acteurs de sport et de loisirs de pleine nature, les polices de l'environnement (OFB et gendarmerie) et les instances juridiques. C'est de cette interconnaissance des enjeux et des contraintes de chacun, en levant les doutes et les craintes, par la discussion que naît la préservation de nos massifs et des trésors de nature qu'ils renferment.

Il est des temps sombres où il fait bon d'œuvrer ensemble dans un objectif commun de préservation de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes. Nous le savons, les rapaces nécrophages n'ont jamais joui d'une bonne réputation, et ce, malgré les efforts des pionniers qui ont cru en la réintroduction des vautours en France, jusqu'à aujourd'hui : les mentalités ont

changé mais, il suffirait de peu pour que la vindicte populaire ne s'exprime encore, pour que des infractions isolées nuisent aux populations d'oiseaux et impactent durablement la santé environnementale.

Nous avons alors besoin d'encre plus de projet européen, comme les LIFEs, de réglementation commune et de politiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Face à l'érosion de la biodiversité et aux défis en cours, les partenaires du LIFE GYPACT soutiennent les missions effectuées par les agents de l'Office Français pour la Biodiversité. C'est grâce à ces femmes et ces hommes que nous pouvons constater les cas suspects de mortalité dans la guildes des oiseaux nécrophages et que des moyens légaux d'investigation peuvent être mis en place pour juguler des sources d'intoxication, d'épidémie ou des situations accidentogènes. Dans le cadre du programme LIFE, ce travail en partenariat permettra notamment de déployer une brigade cynophile pour rechercher des cas d'intoxication et ainsi protéger les rapaces mais aussi la faune domestique et la santé humaine.

Ces actions communes sont bénéfiques. Elles enrichissent nos métiers et nos missions en faveur du Gypaète barbu.

*Francis MORLON, Bruno VEILLET,
Équipe de direction de la LPO Occitanie*



Agir pour
la biodiversité

Lettre d'information
du Life Gyp'ACT

Avril 2025 - N°4



Gypaète barbu © Émile Barbelette

Chers amis, chers lecteurs et partenaires,

Ce nouveau bulletin de liaison du projet LIFE GYP'ACT intervient à un moment charnière, juste avant le début de la prochaine saison de réintroduction du Gypaète barbu. Dans ce contexte de travail intensifié sur le terrain, nous avons revisité nos rubriques pour vous offrir cette «Plume du LIFE» allégée, un moment de partage et de retour sur les avancées significatives de notre projet.

Il y a déjà deux ans que le LIFE GYP'ACT a été lancé, et les résultats sont là : des progrès notables, des réussites collectives et des défis relevés ou en cours de l'être. Notre engagement envers la sauvegarde du Gypaète barbu, espèce emblématique, ne faiblit pas. Ce projet ambitieux se déploie dans plusieurs domaines clés : de l'augmentation des populations reproductrices à la sécurisation de leur environnement, en passant par la sensibilisation du public et la lutte contre les menaces spécifiques, comme les lignes électriques dangereuses ou les parcs éoliens. Nous sommes fiers de constater que les objectifs de réintroduction sont dépassés, avec ces dernières années des chiffres records de naissances et de libération, et que nos efforts pour sécuriser l'environnement des oiseaux libérés portent leurs fruits. Des actions juridiques ont permis de contrer des projets menaçant directement la survie de l'espèce, tandis que des partenariats stratégiques avec des institutions judiciaires renforcent la protection légale du Gypaète.

Mais au-delà des statistiques, c'est l'engagement humain qui fait la différence. Les actions de sensibilisation ont permis de toucher des milliers de personnes, et l'implication des acteurs locaux, des bénévoles et des experts est au cœur de cette réussite.

À l'aube de cette nouvelle saison de réintroduction, nous pouvons être fiers des pas accomplis, mais notre mission est loin d'être terminée. Chaque oiseau libéré, chaque action menée, chaque progrès compte dans cette longue aventure de préservation. L'édition de ce bulletin est l'occasion de vous partager ces avancées et de vous encourager à poursuivre ce chemin à nos côtés.

Je vous invite à découvrir dans ces pages les résultats les plus marquants de ces deux premières années, à vous laisser inspirer par ces succès collectifs et à continuer à soutenir le projet LIFE GYP'ACT pour un avenir durable du Gypaète barbu.

Ensemble, faisons en sorte que cet emblème de la biodiversité continue de voler librement, de génération en génération.

Bien à vous,

Pascal ORABI, LPO France
Coordinateur du projet LIFE GYP'ACT

PROJECTEUR SUR LA WILDLIFE CRIME ACADEMY



Gypaète barbu © Jean Bisetti

Le nouveau projet LIFE «WILDLIFE CRIME ACADEMY», coordonné par la Vulture Conservation Foundation (VCF) - également partenaire du projet GYPACT - représente une initiative ambitieuse et essentielle pour lutter contre la criminalité liée à la faune sauvage en Europe. Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités des autorités et des parties prenantes afin d'identifier, d'enquêter et de poursuivre efficacement les crimes visant la biodiversité, en particulier ceux touchant les espèces de rapaces menacées.

La criminalité contre la faune sauvage, incluant l'empoisonnement, le piégeage illégal, le tir et le trafic d'espèces, constitue l'une des principales menaces pour la conservation des vautours et d'autres espèces protégées. En réponse à ces défis, la WILDLIFE CRIME ACADEMY se positionne comme un centre d'excellence, offrant des formations spécialisées aux forces de l'ordre, experts judiciaires, vétérinaires et gestionnaires de la faune, fondées sur l'expérience de plusieurs décennies de l'Espagne dans ce domaine.

Par l'entremise d'ateliers pratiques, de formations théoriques et l'utilisation d'outils technologiques modernes, le projet vise à créer un réseau d'experts capables de détecter les délits sur la faune, de recueillir des preuves et de collaborer efficacement à l'échelle nationale et internationale. Cette approche collaborative renforcera non seulement les poursuites judiciaires, mais aussi la sensibilisation du public aux impacts dévastateurs de ces crimes sur les écosystèmes européens.

S'appuyant sur les précédents succès dans la conservation des vautours, le projet LIFE «WILDLIFE CRIME ACADEMY» témoigne de l'engagement continu de l'organisation pour la protection de la biodiversité en Europe. Ce projet contribuera à renforcer la justice environnementale et à favoriser des écosystèmes plus sûrs pour la faune sauvage.

La «WILDLIFE CRIME ACADEMY» a été développée et testée dans le cadre d'un projet antérieur : le LIFE «Balkan Detox», visant à réduire les impacts de l'empoisonnement dans sept pays des Balkans : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Macédoine du Nord et la Serbie. Ce projet a réuni neuf organisations collaborant pour sensibiliser le public et renforcer les capacités nationales dans la lutte contre cette menace. L'objectif principal - réduire significativement la mortalité des espèces menacées, notamment les vautours, en modifiant les perceptions

et comportements des parties prenantes (décideurs politiques, utilisateurs de poisons, grand public) - a été atteint.

Parmi les actions menées, le projet a amélioré la gestion des incidents d'empoisonnement en mettant en place des bases de données nationales pour recenser tous les cas d'empoisonnement illégal. Il a également assuré un engagement continu des institutions étatiques dans la lutte contre ce fléau, tout en sensibilisant le public aux dangers de l'utilisation illégale de substances toxiques, tant pour la santé humaine que pour la biodiversité.

La Wildlife Crime Academy a ensuite mis en place des programmes de formation spécialisés pour renforcer les capacités opérationnelles des institutions gouvernementales et autres parties prenantes des Balkans. Ces formations ont couvert divers aspects, tels que l'investigation sur les scènes de crime (CSI), l'analyse médico-légale et les procédures judiciaires. L'objectif était de favoriser une meilleure coopération institutionnelle et d'améliorer la cohésion au sein des groupes de travail nationaux contre l'empoisonnement, pour une réponse plus efficace aux incidents futurs.

Dans sa première phase, l'Académie a formé plus de 100 experts en investigation et analyse des crimes contre la faune sauvage, issus de ces neuf pays européens. Ces professionnels, œuvrant dans les domaines de la conservation, de l'application de la loi et de la science médico-légale, ont acquis des compétences essentielles pour enquêter sur les crimes liés à la faune, contribuant ainsi à une détection et une poursuite plus efficace des infractions. Des progrès significatifs ont été réalisés dans la lutte contre l'empoisonnement illégal de la faune dans la région des Balkans.

Grâce à une approche intégrée, combinant sensibilisation, renforcement des capacités et coopération institutionnelle, ces initiatives contribuent à la protection des espèces menacées et à la préservation de la biodiversité dans la région.

Dans le cadre du LIFE GYPACT, la France participera également aux sessions de formation du nouveau projet LIFE «WILDLIFE CRIME ACADEMY». Une équipe française d'une dizaine de personnes prendra part aux sessions de formation des années 2025 et 2026. Après cette période de formations et d'ateliers à l'échelle nationale, des sessions supplémentaires seront organisées.

José TAVARES, Directeur de la VCF

LIFE GYP'ACT: UN ENGAGEMENT FORT POUR LA SAUVEGARDE DU GYPÀÈTE BARBU



Pose d'une balise GPS © Pascal Orabi

Le projet LIFE GYP'ACT joue un rôle clé dans la conservation du Gypaète barbu en France. Grâce à des actions ciblées, il contribue à renforcer les populations, à sécuriser leur environnement et à sensibiliser le public à la préservation de cette espèce emblématique.

Favoriser la formation de nouveaux noyaux de population

Le Programme Européen pour les Espèces Menacées (EEP), coordonné par la VCF, a permis d'augmenter le nombre de couples reproducteurs, atteignant environ 40 aujourd'hui. Les années 2023 et 2024 ont marqué des records :

- 2023 : 47 couples ont donné naissance à 35 jeunes, dont 21 ont été libérés dans le cadre de 4 projets de réintroduction.
- 2024 : 45 couples ont produit 44 jeunes, avec 24 libérés dans 6 projets de réintroduction en cours.

Poursuivre les réintroductions de Gypaètes barbus

Depuis le début du projet, tous les sites de lâcher du LIFE GYP'ACT ont accueilli des oiseaux :

- Grands Causses : 4 jeunes/an
- Vercors : 2 jeunes/an
- Baronnies : 2 jeunes/an

L'objectif de 6 oiseaux libérés par an (avec un objectif prévisionnel de 6 à 10) est ainsi respecté.

Sécuriser les lignes électriques à risque

Avec un budget estimé à 1,3 million d'euros pour répondre aux différents besoins de travaux pour réduire le risque d'électrocution, une priorisation des chantiers a permis d'initier une première phase avec un budget de 780 000 euros. Cette première phase a permis de sécuriser environ 12 km de lignes électriques, couvrant ainsi 60 % de l'objectif du projet.

Surveiller les oiseaux grâce au suivi GPS

68 balises GPS ont été installées sur des vautours fauves, sur un total prévu de 90. Ces balises permettent de suivre les déplacements des oiseaux, d'identifier les menaces et de surveiller la mortalité. Un système d'alerte en temps réel est en développement pour renforcer notre réactivité face aux dangers.

Protéger les Gypaètes face aux parcs éoliens

LIFE GYP'ACT poursuit ses actions juridiques contre les éoliennes menaçant le Gypaète barbu.

Une victoire majeure a été obtenue en juillet 2024 contre le parc éolien de La Baume. Le Conseil d'État a jugé qu'une dérogation spécifique pour les espèces protégées aurait dû être demandée, renvoyant l'affaire pour réexamen.

Renforcer la coopération judiciaire

LIFE GYP'ACT a contribué à la création d'un MOOC dédié aux magistrats sur les lois en faveur de la biodiversité. Il contribue à l'animation d'un groupe de discussion avec la magistrature.

Surveiller et réduire la mortalité

99 oiseaux en détresse ont été recensés, dont 97 retrouvés morts et 2 sauvés après leur prise en charge. 95 autopsies et 64 analyses toxicologiques ont été réalisées. 40 % des cas étaient dus à des actes malveillants, dont :

- 20 oiseaux empoisonnés par des pesticides.
- 17 abattus avec des plombs de chasse.
- 3 à la fois empoisonnés et abattus.

Lutter contre les destructions volontaires

En 2025 et 2026, LIFE GYP'ACT participera à des formations sur la criminalité environnementale avec la Wildlife Crime Academy (WCA). La première session, prévue début 2025, formera 10 experts français (médecins légistes, forces de l'ordre, magistrats, ...). La WCA vise à renforcer les moyens d'enquête et les sanctions contre les crimes envers la faune sauvage.

Le LIFE GYP'ACT travaille également avec l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et la gendarmerie pour créer le premier équipage cynophile français spécialisé dans la recherche des appâts empoisonnés et des cadavres victimes de ces campagnes d'empoisonnement.

Encourager l'abandon des munitions au plomb

Plusieurs campagnes de sensibilisation auprès des chasseurs ont été menées avec l'aide d'experts en balistique. 6 journées de formation avec des tests balistiques ont eu lieu en Aude, Pyrénées-Orientales, Lozère et Aveyron. La prochaine session se tiendra en Drôme/Ardèche.

Secourir les oiseaux en détresse

Plusieurs gypaètes (n=5) ont pu être sauvés depuis le début du projet grâce à la surveillance mise en œuvre. Une formation pour le personnel des centres de soins est prévue en avril 2025 en Espagne afin que les soigneurs puissent se perfectionner dans la prise en charge de Gypaètes barbus malades ou blessés.

Étendre les sites de nourrissage

Le projet prévoit la création de placettes d'équarrissage destinées aux espèces nécrophages afin de rétablir le rôle d'équarrissage naturel des vautours sur les parcours pastoraux et donc leur rôle d'auxiliaire de l'élevage. Déjà, 3 nouveaux sites d'équarrissage naturel ont été aménagés.

Sensibiliser et partager les connaissances

Le LIFE GYP'ACT a organisé 606 événements publics (ateliers, conférences, rencontres). Le projet a également publié des articles sur les réseaux sociaux qui ont été consultés par plus de 950 000 personnes.

Un avenir prometteur pour le Gypaète barbu

Grâce au LIFE GYP'ACT, la conservation du Gypaète barbu progresse à grands pas. En luttant contre les menaces, en favorisant l'expansion des populations et en renforçant les protections légales, ce projet ambitieux œuvre pour un avenir durable à cette espèce fascinante.

Pascal ORABI, LPO France

PRÉPARATION DE LA TREIZIÈME SAISON DE LIBÉRATION DANS LES GRANDS CAUSSES

La treizième opération de lâcher de Gypaètes barbus est en cours de préparation dans le sud du Massif central. En 2025, la vire de Taquet, située dans les gorges du Trévezel (Parc naturel régional des Grands Causses), sera utilisée pour déposer les poussins fournis par le réseau EEP (Programme Européen d'Élevage en captivité). Depuis 2013, 20 poussins de Gypaète ont pris leur envol sur ce site, situé à la frontière des communes de Nant (Aveyron) et de Revens (Gard).

La LPO France (Grands Causses) recrutera cinq agents techniques pour des missions de 3 à 4 mois. Ces agents constitueront une équipe en charge du suivi des oiseaux, avant et après leur envol, ainsi que de la surveillance du site. L'équipe interviendra sous la supervision des salariés permanents de l'association et des agents du Parc national des Cévennes.

Les actions de concertation et d'information des acteurs locaux sont en cours. Par ailleurs, quelques travaux d'entretien du site de libération seront réalisés avant mi-mai 2025.

Les équipes se préparent à accueillir entre deux et quatre poussins sur les corniches du causse Noir. À ce jour, un seul lâcher est prévu. Toutefois, comme chaque année, si les résultats de la saison de reproduction des couples de Gypaètes en captivité et le nombre



Vire de taquet des gorges du Trévezel, dans les Grands Causses ©LPO

de poussins disponibles pour les programmes de réintroduction le permettent, un second lâcher pourrait être organisé dans les Grands Causses.

Noémie ZILETTI, LPO France antenne des Grands Causses

HISTORIQUE DES LIBÉRATIONS DANS LES GRANDS CAUSSES



Calandretto et Aven, Grands Causses, 2024 © Mike Lamande

La réintroduction du Gypaète barbu dans le sud du Massif central, plus précisément dans les Grands Causses, a débuté en 2012. Au cours de 12 années de libérations de jeunes Gypaètes (menées de 2012 à 2024), 40 poussins (18 femelles et 22 mâles) ont été placés sur les deux sites de taquet situés en Lozère et en Aveyron et 36 d'entre eux ont pris leur envol avec succès.

En ce début d'année 2025, 17 individus sont toujours contactés, parmi lesquels 13 sont encore équipés d'un GPS actif. Ces 8 mâles et 9 femelles se trouvent principalement dans les Grands Causses. Mais, trois d'entre eux sont fixés ou évoluent dans d'autres massifs. Les oiseaux présents les Grands Causses (n=17) sont tous issus de la réintroduction menée sur ce secteur.

Depuis le démarrage du programme de réintroduction, certains oiseaux ont disparu ou n'ont pas survécu (5 Gypaètes réintroduits et ayant pris leur envol ne sont plus contactés ; leur GPS a subitement cessé de fonctionner et ils ne sont plus observés).

Aussi, 17 individus sont morts (dont 4 ont été trouvés morts en dehors des Grands Causses). 1 oiseau a également dû être capturé et placé dans le réseau de reproduction en captivité, étant incapable de survivre dans le milieu naturel.

Les premiers individus réintroduits ont évolué autour du site de lâcher et dans le sud du Massif central pendant plusieurs mois avant de quitter la zone pour effectuer des vols exploratoires plus lointains. Cette phase d'erraticisme était entamée généralement au printemps de leur deuxième année. Puis, les oiseaux lâchés à partir de 2017 n'ont plus systématiquement quitté la zone de



Carte des données de déplacement issues de suivis télémetriques des Gypaètes barbus réintroduits dans les Grands Causses (2012-2024) ©

Movebank, Programme personnel d'Olivier Duriez

réintroduction ; certains individus ont mené leurs explorations au sein du Sud du Massif central seulement ou ont exploré ponctuellement des zones extérieures avant de revenir dans les Grands Causses. L'installation du premier couple de Gypaète barbu en 2018 dans les gorges de la Jonte (composé des deux mâles nommés Adonis et Layrou), mais aussi le lâcher d'un plus grand nombre d'oiseaux chaque année ont sûrement constitué des facteurs attractifs pour ces jeunes oiseaux, qui les ont incités à stationner davantage dans les Grands Causses. Depuis 2012, de nombreux individus ont déjà rejoint les massifs pyrénéen et alpin. Le corridor est donc emprunté régulièrement par les oiseaux réintroduits. Dans les Grands Causses, un unique individu immature né en nature a été observé en juin 2022, en Lozère.

Le sexe ratio du petit noyau caussenard en cours de formation est à présent mieux équilibré (8 femelles pour 6 mâles) et la présence de deux femelles adultes imparfaits nous donnent l'espoir d'une reproduction prochaine. En 2025, deux couples territoriaux sont recensés dans les Grands Causses, dont un couple composé d'une femelle et d'un mâle encore non reproducteur (composé de Calandreto et Aven).

Il est nécessaire de poursuivre les libérations de jeunes Gypaètes dans les Grands Causses, au moins jusqu'en 2028. Un troisième site de lâcher est en cours de création, sur le massif Aigoual du Parc national des cévennes et permettra d'accueillir les poussins à compter de 2026 au plus tôt.

Noémie ZILETTI, LPO France antenne des Grands Causses

<p>INDIVIDUS RÉINTRODUITS DANS LES GRANDS CAUSSES TOUJOURS CONTACTÉS</p>	<p>17</p>	<p>9 femelles 8 mâles</p>	<p>13 suivis télémétriques actifs</p>
<p>INDIVIDUS ACTUELLEMENT PRÉSENTS DANS LE SUD DU MASSIF CENTRAL (GRANDS CAUSSES)</p>	<p>14</p>	<p>8 femelles 6 mâles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 4 jeunes (4 femelles) Terre, Tornade, Tarn, Tourmente (femelles de 2^{ème} a., lâchées en 2024) • 1 immature (femelle) Serapias (3^{ème} a., lâchée en 2023) • 2 subadultes (1 mâle et 1 femelle) Pyrénées (femelle de 5^{ème} a., lâchée en 2021), Peyre (femelle de 5^{ème} a., lâché en 2021) • 3 adultes imparfaits (2 femelles et 1 mâle) Fario et Aven (femelles de 6^{ème} a., lâchées en 2020), Ophrys (mâle de 6^{ème} a., lâché en 2020) • 4 adultes (mâles) Layrou (13^{ème} a., lâché en 2013), Adonis (12^{ème} a. lâché en 2014), Calandreto (9^{ème} a., lâché en 2017), Cévennes (7^{ème} a., lâché en 2019)
<p>INDIVIDUS ACTUELLEMENT PRÉSENTS DANS D'AUTRES MASSIFS</p>	<p>3</p>	<p>1 femelle 2 mâles</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 immature (mâle) Sargas (3^{ème} a., lâché en 2023), se trouve dans les Alpes depuis juin 2024 1 subadulte (femelle) Pradines (4^{ème} a., lâchée en 2021), se trouve dans les Pyrénées depuis 2022 1 adulte (mâle reproducteur) Basalte (13^{ème} a., lâché en 2012), nicheur dans les Alpes

DEVENIR DES OISEAUX LIBÉRÉS DANS LES BARONNIES, DEPUIS 2016

Depuis le début du Life Gypconnect en 2016, 18 oiseaux ont été libérés dans les Baronnies, 9 femelles et 9 mâles.

Parmi ces oiseaux

• 6 individus sont morts

- ProNatura (♀ lâchée en 2017), électrocutée dans les Grands Causses lors de sa première année.
- Angèle (♂ lâché en 2020), victime d'une collision avec les pâles d'une éolienne au Pays-Bas, lors de sa deuxième année.
- Sureau (♂ lâché en 2020), blessé sur le taquet et mort en centre d'élevage d'une aspergilose.
- Canteperdrix (♀ lâchée en 2022), braconnée dans les Baronnies lors de sa première année.
- Mison (♀ lâchée en 2017), nicheuse dans les Ecrins, cause de la mort non identifiée.
- Dromie (♂ lâché en 2023), retrouvé mort lors de sa deuxième année, l'autopsie est en cours.

• 4 individus n'ont plus été contactés

- Drumana (♀ lâchée en 2018), pas d'observation depuis l'arrêt de sa balise GPS en 2019.
- Carmen (♀ lâchée en 2019), pas d'observation depuis l'arrêt de sa balise GPS en 2020.
- Volcaire (♂ lâché en 2016), probablement mort. Cantonné dans les Baronnies, il avait commencé à transporter des branches. Il a disparu du jour au lendemain et n'a plus été observé depuis 2021. Sa balise GPS était toujours en place mais hors service au moment de sa disparition.
- Clapas (♂ lâché en 2018), dernière observation au printemps 2022.

• 1 individu est en cours d'installation

- Léoux (♀ lâchée en 2017) est cantonnée dans les Alpes italiennes, à l'ouest de Turin.

• 3 individus sont nicheurs

- Pamela (♀ lâchée en 2019) est en couple dans le Vercors, avec un mâle d'origine inconnue surnommé Mitch (source. SM-PNRV). Le premier poussin est né en 2023.
- Girun (♀ lâchée en 2016), est désormais en couple avec un mâle nommé Lapie, né sur le massif du Bargy en 2018 (source. Asters). Girun à pondu pour la première fois en janvier 2025, sur le massif de la Tournette dans les Aravis.
- Simay (♂ lâché en 2018), forme un couple dans le Briançonnais, à proximité de la Grave (source. Envergures Alpines) avec une première ponte constatée en 2025.

• 4 individus juvéniles et immatures

- Oeil rouge ♂, Meravilha ♀, Riglos ♂, Baronnies ♀

Camille ROBERT & Gaël FOILLERET, Vautours en Baronnies

Adulte non identifié sur la placette d'équarrissage des Baronnies. 2024 © VEB



L'ANNÉE DES GYPAÈTES BARBUS DANS LES BARONNIES

Au total, 12 individus ont été identifiés en 2024 dans les Baronnies

• Juvéniles de 1^{ère} année

- Meravilha ♀, 2024, Baronnies
- Oeil rouge ♂, 2024, Baronnies

• Juvéniles de 2^{ème} année :

- Dromie ♂, 2023, Baronnies
- Baronnies ♀, 2023, Baronnies
- Jackpot ♂, 2023, Vercors
- Le Croe ♂, 2023, Vercors
- Sargas ♂, 2023, Grands Causses
- Fuego ♀, 2023, Vercors

• Immature de 3^{ème} année

- Riglos ♂, 2022, Baronnies

• Subadulte de 4^{ème} année

- Fortunat ♂, 2020, Suisse

• Adultes imparfaits de 5^{ème} année

- Elvio ♂, 2019, Vercors
- Altitude ♀, 2019, Vanoise

Trois observations d'individus différents nés en nature ou non identifiables s'ajoutent au contingent d'oiseaux contactés

Camille ROBERT & Gaël FOILLERET, Vautours en Baronnies

DE BELLES IMAGES CAPTURÉES DANS LES BARONNIES

Depuis plus d'un an, Vautours en Baronnies a installé un piège photo dans une forêt domaniale dans le but de trouver des zones ferrugineuses dans lesquelles les Gypaètes barbus se colorent le plumage.

C'est donc en accord avec l'Office National des Forêts que la caméra a été posée le long d'une source, dans une zone appréciée par les vautours.

Dans cette vasque, pas de coloration, mais un site intéressant pour suivre les Gypaètes barbus, puisque déjà quatre individus sont venus s'y baigner :

- Riglos, un mâle lâché en 2022 dans les Baronnies,
- Jackpot un mâle lâché en 2023 dans le Parc Régional du Vercors
- Dromie, un mâle lâché en 2023 dans les Baronnies
- Oeil rouge, un mâle lâché en 2024 dans les Baronnies

Les vidéos sont visibles sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) de Vautours en Baronnies.

Les déplacements des oiseaux lâchés dans les Baronnies sont accessibles sur le site internet : [Vautours en Baronnies](#) | [Vautours](#) | [Rémuzat](#)

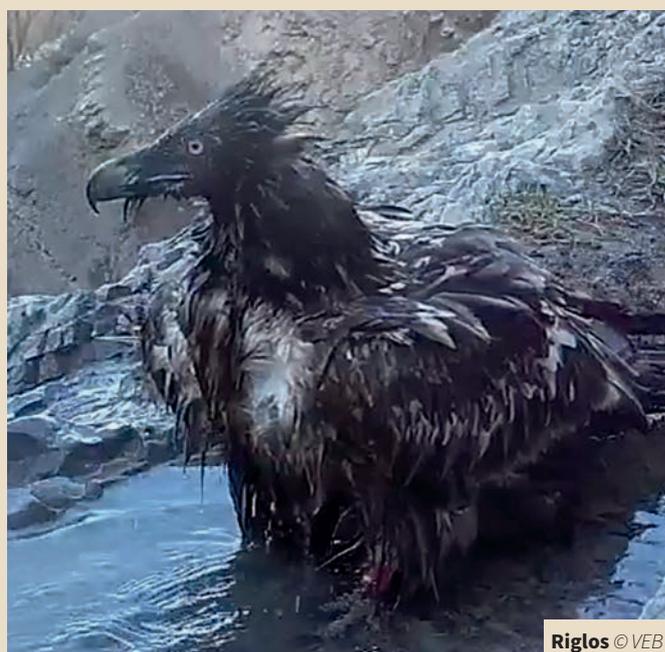
Camille ROBERT & Gaël FOILLERET, Vautours en Baronnies



Oeil rouge ©VEB



Jackpot et Meravilha ©VEB



Riglos ©VEB



Riglos ©VEB

UNE NOUVELLE VOLIÈRE POUR LES GYPAÈTES DANS L'HÉRAULT

Le Centre Régional de soins pour la Faune Sauvage de Villeveyrac, géré par la LPO Occitanie DT Hérault, a récemment inauguré une toute nouvelle volière, spécialement conçue, dans le cadre du LIFE GYP'ACT, pour accueillir des gypaètes barbus blessés ou malades. Dans le cadre de l'action « Assurer la prise en charge des oiseaux en détresse », le LIFE GYP'ACT prévoyait, entre autres, d'améliorer les capacités d'accueil des gypaètes dans les centres de soins présents dans le périmètre du programme. La volière a été réalisée en suivant le guide pour l'hébergement des gypaètes barbus en captivité, élaboré par le programme européen pour les espèces en danger (EEP).

Fortes de leurs années d'expérience, parfois malheureuses mais toujours instructives, les équipes du réseau d'élevage des gypaètes sont une ressource précieuse pour la conception de volières anticipant un maximum de problèmes. Les chocs, provoqués par les parois ou les objets dans les volières, sont la principale cause de blessures ou de mortalité en captivité. La volière a ainsi été

construite avec une ossature en bois, moins dure que le métal, et un grillage est fixé à l'intérieur des piliers, afin d'offrir un mur lisse et sans obstacle.

Des perchoirs ont été installés autour de la volière pour dégager au maximum l'espace central. À une extrémité, une alcôve en bois a été installée en hauteur, permettant aux animaux de se percher en sécurité tout en étant à l'abri des intempéries. À l'autre extrémité se trouvent tout en étant la zone de dépôt de nourriture, un abreuvoir et un bassin de baignade, afin de répondre aux besoins physiologiques et comportementaux des pensionnaires, dont le bien-être dépend en partie de la réussite de leurs soins.

Cette nouvelle volière de 45 mètres de long a accueilli son premier pensionnaire en début d'année : un jeune vautour fauve qui patiente en attendant la repousse de ses plumes.

Antoine ADAM, LPO Occitanie



Volière, 2024 © LPO Occitanie



Volière, 2024 © LPO Occitanie



Emplacement de la volière avant sa construction, 2024 © LPO Occitanie

DES NOUVELLES DES OISEAUX

Retour sur les opérations de sécurisation du réseau électrique dans le Diois

Les infrastructures énergétiques figurent parmi les premières causes de mortalité pour l'avifaune. Les lignes électriques, notamment pour les rapaces, représentent un double danger : l'électrocution lorsque les oiseaux utilisent les pylônes comme reposoir, ou la percussion des lignes électriques lors de phases d'envol et de vol. En effet, les oiseaux, dans certaines conditions de luminosité, peuvent ne pas percevoir les câbles, qui deviennent alors un piège mortel.

Dans le cadre du projet LIFE GYP'ACT, un inventaire des lignes électriques a été réalisé en 2023, permettant d'identifier les installations les plus dangereuses.

Plusieurs facteurs ont été pris en compte pour évaluer cette dangerosité : les caractéristiques des installations électriques (type d'armement), leur emplacement, les enjeux avifaunistiques à proximité (présence de nids, de reposoirs, de couloirs de vol), ainsi que la présence de ressources alimentaires attractives (forte population de faune sauvage ou domestique, placettes d'alimentation, etc.).

Dans le cadre de cet inventaire, sept sites ont été identifiés comme particulièrement dangereux dans la zone du Diois-Vercors, fréquentée par les vautours : le Val de Quint, les alentours du village de Chamaloc, le col de Rousset, Valcroissant, le Cirque d'Archiane, Bénévise et Glandage-gorges des Gâts.

De nombreuses solutions existent pour sécuriser les lignes électriques : capots isolants, systèmes anti-pose et installations de balises anticollision.

C'est dans ce contexte que, du 18 au 20 novembre, ENEDIS et le Parc naturel régional du Vercors ont mandaté l'entreprise Skydrone pour effectuer cette tâche. Ainsi, 150 balises ont été posées sur quatre secteurs du Diois-Vercors grâce à un drone spécialisé, permettant de sécuriser près de 3 kilomètres de lignes électriques.

L'utilisation du drone permet de réaliser les travaux sous tension en toute sécurité, sans interruption d'électricité, même dans des zones difficiles d'accès (forte pente).

Une deuxième campagne de travaux, prévue pour 2025, devrait permettre de compléter la pose des balises et de renforcer la sécurisation des pylônes dangereux.

Nicolas RENOUS, SM-Parc Naturel Régional du Vercors



Drone utilisé pour l'installation des balises anticollision FireFly, équipées de réflecteurs lumineux. 2024 © SM-PNRV



Adulte du couple en limite entre l'Ariège et l'Aude © Pierre-Louis Martin

Un bon début de reproduction dans l'Aude

Le début de l'année 2025 a été productif pour les gypaètes barbus audois. Sur les trois couples suivis par la LPO Occitanie DT Aude, deux sont en cours de nidification.

Le premier couple à avoir ouvert le bal est celui situé à la limite entre l'Ariège et l'Aude. Ce couple très productif a choisi cette année l'aire qu'ils avaient utilisé en 2020-2021. La ponte a été constatée le 26 décembre et l'éclosion le 18 février, pour un total de 54 jours d'incubation. Ainsi, le poussin devrait s'envoler autour du 18 juin.

Le deuxième couple, surnommé le couple des Corbières, formé depuis cinq ans, n'a pour l'instant jamais vu de poussin prendre son envol. Cette année, nous nourrissons de bons espoirs, car la couvaison suit son cours. Contrairement aux années précédentes, le mâle semble relever la femelle régulièrement et reste dans la cavité après l'avoir relevé, ce qui n'était pas le cas par le passé. Nous espérons donc fêter l'envol du premier poussin cette année.

Le troisième couple, dit de la haute vallée de l'Aude, n'a vraisemblablement pas tenté de nidification cette année. En effet, malgré

de nombreuses heures d'observation, tant par des bénévoles que des salariés, les oiseaux n'ont jamais été vus fréquentant une aire ou transportant des matériaux. Cependant, trois adultes ont été observés ensemble à quatre reprises, sans agressivité. Un trio est-il en formation ?

Au-delà des couples suivis, de nombreux subadultes sont régulièrement observés. C'est le cas de Pradines, libérée en 2021 dans les Grands Causses, mais présente dans les Pyrénées depuis juin 2022. Depuis cette date, elle fréquente l'ouest des Pyrénées françaises et espagnoles. Cet hiver, elle a été vue à plusieurs reprises dans la haute vallée de l'Aude, notamment sur le secteur du couple local. Un autre subadulte de troisième année a été observé près du site de nidification du couple à la limite Aude/Ariège. La présence de ces jeunes non-reproducteurs est encourageante pour la dynamique de la population dans le département.

Anna TERRAS, LPO OCCITANIE

Bilan de la surveillance des oiseaux suivis par télémétrie 2024

Programme de télémétrie n°961

• Nouvelle nomenclature

Pour faciliter l'identification des individus suivis par télémétrie, une nouvelle nomenclature nationale a été instaurée en 2024 (figure 1).

• Mortalités

Au cours l'année 2024, 12 cadavres d'oiseaux suivis par télémétrie ont été collectés par le réseau Vautours, dont :

- 2 gypaètes barbus : BV_ALP_2024_JUV_W_2E-_Franchet et BV_BAR_2017_JUV_W_OT-_Mison
- 2 vautours moines : CV_CAU_2016_IMM_W_FJP_Rantanplan et CV_CAU_2024_IMM_W_JGN_Bueges
- 8 vautours fauves : GF_AUD_2023_ADU_W_JCO_Nerien, GF_AUD_2023_ADU_W_JCN_James, GF_BAR_2023_ADU_W_JKZ_Wall, GF_BAR_2023_JUV_W_JKP_nestSDB04, GF_BAR_2023_ADU_W_JJA, GF_CAU_2023_JUV_W_JBB_nestTSD29, GF_CAU_2024_JUV_W_KPD_Escadrille_nestJMA03 et GF_PBA_2022_JUV_W_JPW

La quasi-totalité des causes de mortalité sont imputables à l'homme : soit de manière indirecte, avec par exemple des cas d'électrocutions sur le réseau de transport aérien d'électricité qui constitue une menace majeure sur notre territoire ; soit de manière directe, à travers des actes de persécution tels que les tirs et les empoisonnements (en France mais aussi en Espagne), comme l'ont révélé les autopsies réalisées par le Centre national d'informations toxicologiques vétérinaires (CNITV) pour la France.

Nous déplorons la perte de Rantanplan, premier vautour moine suivi par télémétrie en France depuis fin 2016, soit près de huit ans. Son cadavre a été retrouvé cet été sous une ligne électrique en Aveyron. Bien que son décès soit dû à une électrocution, la présence de plombs dans son corps témoigne que les vautours sont fréquemment victimes de multiples actes de destruction (dont les tirs) au cours de leur vie.

• Sauvetages

Cette année 6 sauvetages d'individus suivis par télémétrie ont pu être réalisés dont 3 individus identifiés en difficulté grâce au suivi télémétrique réalisé par le réseau Vautours :

- 2 Gypaètes barbus : BV_CAU_2022_JUV_R_3L-_ReiDelCausse et BV_COR_2024_JUV_R_1T-_Piuma
- 2 Vautours moines : CV_HPR_2023_IMM_R_JFB_Zappa et CV_BAR_2024_JUV_W_KEB_Kebab
- 2 Vautours fauves : GF_AUD_2023_ADU_W_III_Drole et GF_CAU_2024_JUV_W_KPC_Orlu_nestTNF03

Les sauvetages concernent bien souvent des oiseaux qui se retrouvent proches d'installations humaines. Cependant, cette année, un vautour fauve nommé Drôle a pu être secouru suite à un empoisonnement grâce à sa prise en charge rapide par la LPO Occitanie DT Aude, il a pu être soigné par l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT), ainsi que le Domaine des oiseaux de Mazères où il a fait sa rééducation avant d'être relâché dans l'Aude.

• Arrêts de suivi : perte d'émetteurs GPS et interruptions de transmission

En 2024, 2 émetteurs GPS ont été retrouvés (BAR_2018_Ad_GKPG et BV_CAU_2024_JUV_R_02-Tourmente), tandis que 2 arrêts de transmission ont été constatés pour CV_CAU_2021_ADU_W_CCD_Ultime et GF_BAR_2024_JUV_W_KEE_nestRCC08. La dernière transmission indiquait que l'oiseau semblait être en difficulté en Mauritanie au niveau du Banc d'Arguin en décembre 2024.

• Le suivi télémétrique au service de la justice

Les données de télémétrie collectées sur les oiseaux retrouvés morts ou en détresse sont actuellement utilisées dans le cadre de plusieurs enquêtes menées par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), dont l'objectif vise à identifier les auteurs d'actes de braconnage réalisés sur plusieurs massifs français durant l'année 2024.

Typhaine ROUSTEAU, LPO France & Olivier DURIEZ, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive Montpellier

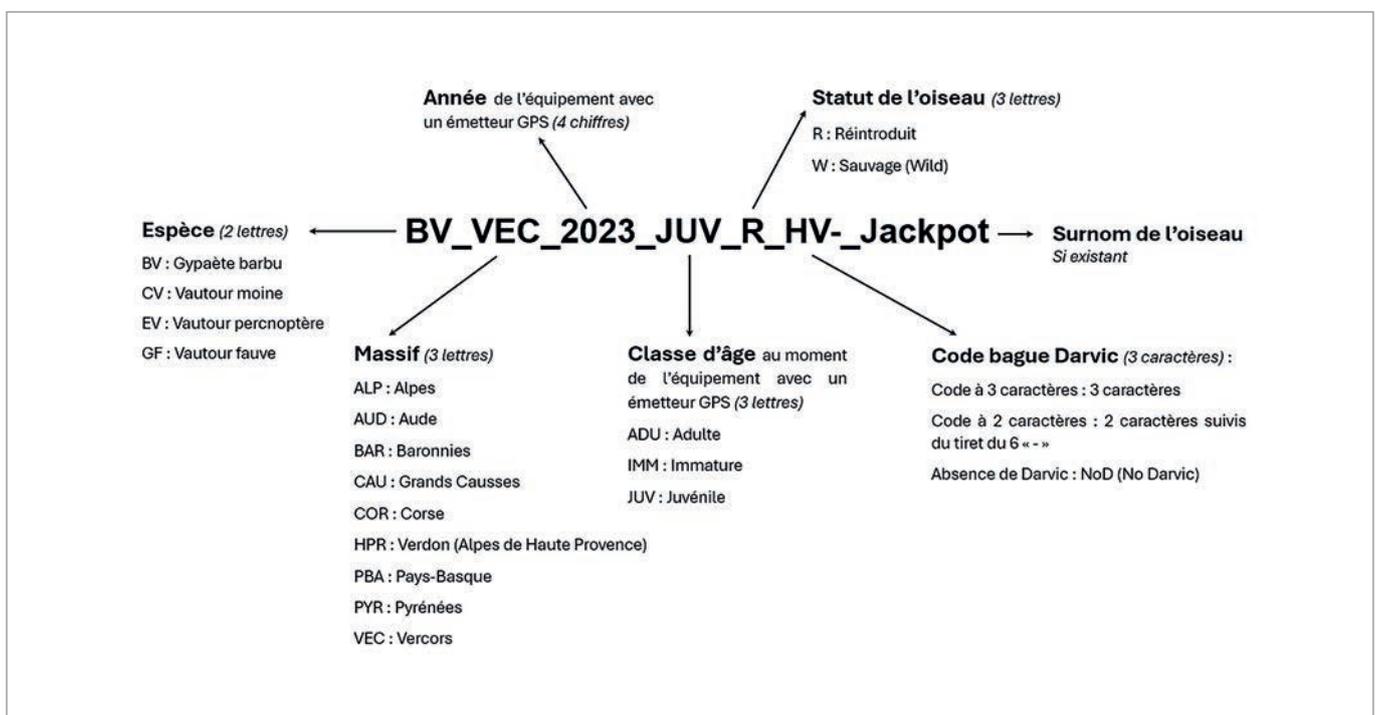


Figure 1.



La traditionnelle photo de groupe des bénéficiaires du LIFE Gyp'Act ©Laurent Salino

Un séminaire sous le signe de la participation !

C'est un séminaire sous le signe de la participation, à tous les points de vue qui s'est déroulé dans le Vercors du 26 au 28 mars dernier, au sein de l'Ancien Monastère de Ste-Croix dans le Diois, organisé par le Parc du Vercors.

D'une part la thématique « Comment et surtout en quoi mobiliser les habitants et les acteurs d'un territoire dans des processus de restauration de la faune sauvage viendrait rendre le retour des espèces en question plus durable sur le long terme ? » incarnait à elle seule la question de la participation. D'autre part, la belle affluence des partenaires mais aussi d'un public local intéressé par la question a rendu les échanges riches et variés.

Ce séminaire était donc le premier des trois que les bénéficiaires du programme LIFE se sont donnés pour objectif d'organiser sur la durée du programme. Il partait d'un constat, celui que les relations entre société et biodiversité sont un levier de la transition écologique. Que ces relations sont parfois rompues, parfois inexistantes en fonction des sociétés et des espèces. Partant de l'exemple de la restauration du Gypaète Barbu qui a lieu dans les Alpes depuis presque 40 ans et plus généralement de la restauration des populations de vautours depuis environ 45 ans, il s'agissait de faire la part belle aux relations qui se nouent entre les publics et les espèces de la faune sauvage.

S'intéresser à l'implication des habitants et acteurs, c'est ouvrir le prisme des sciences humaines et sociales et regarder plus précisément :

- quelles sont les représentations sociales liées aux vautours et plus particulièrement au Gypaète Barbu ?
- au-delà des relations mutuellement bénéfiques, quels sont les

facteurs d'intérêts et les motivations qui donnent envie aux publics de s'investir pour le retour ou la préservation d'une espèce (système de valeurs) ?

- comment et pourquoi impliquer des publics ?

Ces questions ont été traitées de plusieurs manières : Par des intervenants scientifiques d'une part (Géographe, écologue, sociologue...); mais aussi par des professionnels de l'environnement (Parcs Nationaux, Parcs naturel régionaux, LPO...); par des acteurs « du dehors » (pratiquants de sports de pleine nature, observateurs bénévoles pour le suivi des vautours); par des personnes issues de la société civile et la jeunesse (la co-présidente des Graines d'Éleveurs du Vercors, qui aura particulièrement impressionné par son aplomb!); par des ateliers d'échanges et notamment la présence de la Roulotte de la Biodiversité créée par la délégation territoriale de la LPO Drôme-Ardèche et des sorties terrain; et bien sûr par l'intermédiaire du spectacle vivant, qui constitue à part entière un moyen de sensibiliser les publics avec une entrée artistique et sensible grâce à la Cie « Dans tes Rêves » et son spectacle créé dans le Vercors, « La Barbue ».

S'il fallait retenir un leitmotiv dans les différentes interventions, ce serait l'établissement de formes de confiance entre les humains que nous sommes, de la transparence, de la collaboration et du commun !

Au-delà de la richesse des échanges avec les intervenants et entre les participants, la convivialité et le plaisir de se retrouver autour du gypaète barbu auront marqué ces quelques jours !

Restez connectés, si vous n'avez pas pu suivre les échanges, les actes sortiront bientôt !

Noëllie Ortega, PNR du Vercors



Plus d'informations sur :
www.gypact.fr



Coordinateur



Partenaires financiers



Opérateurs



Partenaire

